

Ma démarche de VAE au Cnam : les étapes

#1

J'identifie une certification Cnam pour ma VAE : www.cnam.fr

Choix de la certification

#2



2 mois à compter du dépôt du dossier conforme

Recevabilité

#4

Mise en place de l'accompagnement

Je reçois un planning prévisionnel et me mets en rapport avec mon conseiller



1 à 2 mois à compter du dépôt de la demande

#3

Financement

Ma recevabilité est favorable
J'effectue ma demande de financement
Je reçois un accord de prise en charge

#5

Accompagnement

Je débute ma démarche de VAE avec mon conseiller
Il m'accompagne et me conseille pour :
organiser mon dossier, valoriser mes expériences,
préparer l'oral

#6

Validation

J'ai un entretien avec le jury VAE à distance
Je reçois la décision du jury sur le site Diva



12 mois en moyenne

#7

Après la validation

Je peux échanger avec mon conseiller sur la décision ou bénéficier de conseils pour poursuivre mon projet